Justice : Sylvain D., 34 ans, 13 mentions à son casier judiciaire, jugé pour avoir violé une adolescente âgée de 14 ans après avoir tenté de violer une jeune femme

29/01/2021 à 18h44



L’inquiétant profil du violeur du RER D devant la cour criminelle du Val-d’Oise

[…]

A 14h30, le même scénario sordide se reproduit plus loin, sur la ligne. Il s’assied à côté d’une adolescente en gare de Corbeil-Essonnes. Il lui pose des questions, l’enlace par la taille, elle le repousse en expliquant qu’elle n’a que 14 ans. Sylvain D. exhibe à nouveau son couteau. Il se lève, exige une fellation, giflant la victime qui refuse avant de l’attraper par les cheveux et de la forcer. Il recommencera quelques minutes plus tard, après avoir encore porté des coups. La scène, qui dure près de 40 minutes, s’est déroulée dans le

champ de la caméra et révèle la brutalité de l'agresseur…

[…]

En 2013, il était condamné pour atteintes sexuelles d'une mineure de 15 ans. La victime avait 14 ans, collégienne comme la voyageuse du RER D. Il en avait alors 22 lorsque pendant trois jours, il avait eu des rapports sexuels avec la collégienne, dans une cave de Villiers-le-Bel.

Celle-ci avait dénoncé des rapports non consentis, « pour lui faire plaisir », avec une dimension violente. L'adolescente assurera ensuite à plusieurs personnes avoir été consentante, hormis pour une **fellation imposée après des gifles**. L'accusé obtiendra alors un non-lieu pour les faits de viol, l'absence de consentement n'étant pas établi et sera condamné, légèrement, à **50 jours-amendes à 10 euros**.

[…]

L'article dans son intégralité sur ***Le Parisien***